

Les 10 Commandements du CAR idéal

- 1) Je participe à tous les CAR, ainsi qu'aux 3 CAR délocalisés par an ;
- 2) Je suis préfet, je consacre l'intégralité de la journée au CAR qui se tient le matin et à la réunion des préfets qui suit l'après midi ;
- 3) Je propose un sujet à inscrire à l'ordre du jour au minimum une fois sur deux ;
- 4) J'envoie les documents à soumettre aux membres du CAR minimum 72h avant le CAR faute de quoi le sujet sera retiré de l'ordre du jour (hors CAR thématique) ;
- 5) Mon intervention ne dépassera pas plus de 5 minutes, je ne lis pas le document textuellement ;
- 6) Un diaporama comporte 5 diapositives maximum, illustrées et ou cartographiées, sans paragraphe littéral ;
- 7) Hors les CAR thématiques, les sujets abordés sont problématisés : je mets en avant la plus value apportée à ce sujet par sa présentation en CAR ;
- 8) Je peux être invité à intervenir sur l'ensemble des sujets même si je ne suis pas expert en la matière ;
- 9) Lorsque le CAR est délocalisé dans mon département, je m'assure des qualités d'accueil (sonorisation notamment) ;
- 10) Je m'engage à mettre en œuvre les décisions du CAR qui me concernent et à rendre compte auprès de la secrétaire générale aux affaires régionales.